

## **ASSEMBLEE GENERALE**

VENDREDI 3 DECEMBRE 2004 à MINOT à 15h30

### **COMPTE RENDU (Projet)**

Membres présents :

BONNUIT BERNARD, Maire d'Aignay le Duc

CAIGNOL ALAIN, Professeur de Mathématiques

Capitaine PRIEM, représentant le Colonel CAROLI , Directeur Départemental des services d'incendie et de secours

CARRE DANIEL, Maire de Léry

SOMMANT RACHEL ,adjointe au Maire de Lamargelle

COLSON BENIGNE , Maire de Frénois

CONSTANT HENRI ,Médecin retraité

JULIEN HENRI, Conseiller Général , Maire de Minot

GUILLE PIERRE, Président de l'UFC Côte d'Or

FINOT ERIC, Maître de Conférence à l'Université de Bourgogne

GARNIER PIERRE, Maire de Poiseul la Grange

GIRARD-FROISSARD ISABELLE, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

LAVOREL BRUNO, Directeur de Recherches CNRS à l'Université de Bourgogne

MAILLOT MICHEL, Conseiller Général et Maire d'Is sur Tille

MASSON JEAN PATRICK, Comité Valduc

DUPAQUIER ALAIN, 2 ème adjoint au Maire de Moly

NIQUET GERARD, Maître de Conférence à l'UFR des Sciences et Technique à l'Université de Bourgogne

PASCAL MICHEL, Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Bourgogne

SCIORA ELISABETH , Maître de Conférence à l'Université de Bourgogne

SORNEIN JEAN FRANCOIS, Directeur du CEA de Valduc

THABARD PATRICK, Directeur du SIRACEDPC

TUPIN MARC, Maire d'Echalot

CARON JOSIANE, CLAPEN 21

BACHER PIERRE, SFEN-BOURGOGNE

Etaient également présents :

PIELIN MARIE-CLAUDE, correspondante Presse Châtillonnais-Auxois

PIELIN MICHELE, correspondante Presse Le Bien Public, Les Dépêches

YVRAY-PETIT CHRISTINE , Assistante Communication du Directeur CEA Valduc

SAUT CATHERINE, chargée de mission à la SEIVA

DUPAQUIER JOSIE, secrétaire à la SEIVA

32 personnes sont présentes.

Etaient excusés :

DE BROSSIA LOUIS, MYON CHRISTIAN, GRILLOT LOUIS, CAUMONT JEAN  
PHILIPPE

SAUVADET FRANCOIS, REVOL HENRI, DELORME PIERRE, DIREN.

**Monsieur Julien, Conseiller Général du Canton d'Aignay le  
Duc et Maire de Minot, accueille les personnes et les  
remercie de leur présence.**

## **1. Informations**

### **SEIVA**

Monsieur Niquet, prend la parole :

Depuis neuf années, la SEIVA existe et marque le paysage de Valduc. À une époque, on a pu dire que cette association était le poil à gratter du CEA. Neuf années est une grande période un bilan sera fait dans le prochain Savoir et Comprendre. En 1996, la SEIVA était originale et regardée de toutes parts, aujourd'hui elle est bien reconnue et sert parfois de référence par son action et son dynamisme. Pour ma part, je pense que notre bilan est globalement positif même si sur certains points nous n'avons pas progressé comme nous l'aurions souhaité.

Cette assemblée générale est importante d'abord parce qu'elle se tient pour la deuxième fois à Minot ensuite et peut-être surtout car c'est la première réunion alors que la CI officielle est mise en place et que je préside ma dernière assemblée générale.

Cette CI créée par un décret et un arrêté ministériel va modifier, je pense, les données. Il sera nécessaire que la CI obligatoire et sans moyen apprenne à vivre avec la SEIVA historique et dotée du budget que nous connaissons. Pour la plupart d'entre nous, membres de l'AG, la présente réunion permet d'appréhender la CI. Il me semble nécessaire de ne pas figer les choses par une approche trop rapide. Je pense qu'après la présentation par le préfet, le directeur de cabinet ou leur représentant, nous devons envisager un groupe de travail pour définir les relations entre les deux structures sur la base du protocole et envisager le travail qui en résultera.

Lors de l'assemblée générale de juillet, nous avons élu le conseil d'administration et conformément aux statuts de la SEIVA, ce conseil lors de sa réunion du 28 octobre a choisi Eric Finot comme nouveau président de la SEIVA. Je pense que vous aurez tous à cœur de participer et travailler avec Eric Finot comme vous le fîtes avec moi. Je laisserai à Eric le soin de se présenter, mais je peux déjà avouer en ce qui me concerne qu'Eric Finot, universitaire physicien, a toute ma confiance.

Depuis l'assemblée générale de juillet, j'ai rencontré des journalistes patrice Bouillot pour le journal du palais et Bruneau romain pour le Bien Public. Pour des interviews en vue d'articles sur la SEIVA et le CEA. Cette démarche est intéressante mais trop limitée et je n'ai pas manqué de faire remarquer que les actions et activités de la SEIVA devraient ou pourraient être suivi plus régulièrement par la presse.

Nous avons toujours obtenu un soutien du Conseil Général par le Président de Broissia et les conseillers, mais nous devons penser que nous avons continuellement reçu un écho favorable de la part de monsieur Rey qui était secrétaire général du Conseil Général avant de faire valoir ses droits à la retraite. Je le remercie à nouveau et j'espère qu'avec son successeur, les relations avec la SEIVA seront de même qualité. Le conseil général doit rester un interlocuteur important pour la SEIVA car il faut réfléchir à la pérennisation de l'emploi et permettre à un grand nombre de personnes d'avoir accès à notre connaissance de l'impact du centre Valduc du CEA.

Bien entendu, la loi sur la transparence et la sûreté en matières nucléaires lorsqu'elle sera votée modifiera certainement le fonctionnement des CLI et donc de la SEIVA. L'ANCLI a engagé une démarche auprès des parlementaires et des ministres pour demander l'inscription rapide du projet de loi sur le calendrier parlementaire. Nous avons obtenu beaucoup de réactions favorables à cette démarche et en particulier tous les élus locaux nous ont fait part de leur position et action sur ce point important. Il faudrait que le rapporteur de cette loi et les parlementaires agissent pour que toutes les CI (décret 2001) puissent faire partie de la Fédération qui sera mise en place et soient dotées d'un budget.

Comme à l'habitude, je demande à Jean François Sornein, directeur du CEA Valduc de présenter les nouvelles du centre, le bilan des incidents et l'activité des laboratoires. Pour les incidents, je souhaite que nous puissions obtenir brièvement une explication sur le mode de classification des incidents sur l'échelle INES car parfois un événement mettant en jeu des personnes est classé, à notre surprise, au niveau 0 sur l'échelle INES.

Le temps est très compté aujourd'hui, s'il n'est pas possible de présenter très rapidement l'activité du centre, je propose que cette présentation soit programmée pour une prochaine AG ou pour une réunion de la commission économie.

Je souhaite que le Comité Scientifique, présidé par Michel Cartier, puisse continuer à travailler pour la SEIVA en proposant des stages, des conférences et peut-être des visites et en veillant à la bonne tenue scientifique des travaux de la SEIVA.

Après avoir souhaité une longue vie à la SEIVA, je vous remercie pour votre attention.

## **CEA VALDUC**

Monsieur Jean François Sornein prend la parole : il souhaite tout d'abord la bienvenue à Eric Finot puis évoque le futur magasin d'entreposage des matières nucléaires (MM05, Magasin Matières 2005) : le chantier se déroule conformément au calendrier, il est actuellement au stade du coulage du béton.

**L'actualité du jour** : le CEA et la SEIVA font la une de la presse avec une page complète dans Libération. L'article se base sur des données acquises par la SEIVA lors d'une étude confiée à l'Observatoire Mycologique de Bourgogne en 2001, et reprend la publication scientifique récemment signée dans le Journal of Chemical Atmosphere par son Président Olivier DAILLANT. Libération exploite cet article scientifique en mentionnant que les valeurs trouvées sont très élevées.

Les résultats de l'étude ont été exploités par la SEIVA de la manière suivante :

- mémoire de stage sur l'impact du tritium sur les associations lichéniques, effectué par Edith Gaudillère sous la direction de Catherine SAUT, qui conclue que le tritium n'a pas d'impact sur la présence et la taille des lichens autour de Valduc,
- publication des résultats dans le bulletin Savoir et Comprendre.

Monsieur Sornein précise qu'il n'y a pas de « scoop » dans ces mesures, ni matière à polémique dès lors que celles-ci sont resituées dans leur contexte.

Il rappelle que le centre mesure le marquage tritium dans tous les compartiments de l'environnement (eau, air, végétaux, lait...) et publie ces données. Ce marquage est toujours resté très en dessous de toute préoccupation sanitaire.

Monsieur Masson revient sur l'article publié par LIBERATION. La question qui lui semble importante est de savoir ce qu'a rejeté Valduc dans le passé. La SEIVA décide d'inviter le responsable de l'Observatoire Mycologique à débattre de son étude lors d'une prochaine commission environnement. L'historique des rejets du centre sera présenté à cette même réunion.

**Exercice de crise : Un nouvel exercice CRISATOMENAT est planifié pour l'automne 2005 par le SGDN. La nouveauté sera d'associer une partie de la population à l'exercice.**

**Evénements 2005 : Monsieur Sornein fait le point sur les événements significatifs en 2004 (CF détail des événements communiqué en annexe).**

13 événements déclarés dont 9 niveaux 0

4 niveaux 1

A la demande de la SEIVA, Jean-François Sornein rappelle l'échelle de classification des incidents selon leur gravité : il existe une échelle de classement internationale, l'échelle INES (International Nuclear Events Scale) qui classe les incidents comme suit :

1 anomalie

2 incident

3 incident grave

4 accident n'entraînant pas de risque important hors du site

5 accident entraînant la restauration du site

6 accident grave

7 accident majeur (ex : TCHERNOBYL)

En ce qui concerne Valduc, il n'y a jamais eu d'événement au delà du niveau 1, il s'agit d'ailleurs souvent de niveau 0 situés en dessous de l'échelle INES. Ces événements sont de simples écarts n'ayant aucune importance au niveau de la sûreté mais néanmoins déclarés car pouvant faire progresser le monde du nucléaire par le retour d'expérience retenu. Derrière cette grille élémentaire, existe un texte d'application.

Monsieur Niquet propose que ce point puisse être évoqué plus largement lors d'une commission.

Monsieur Caignol attire l'attention sur les "petits incidents" selon lui trop nombreux. Il propose que la commission Environnement s'intéresse à l'analyse des causes de ces petits incidents.

Monsieur Sornein reprend la parole pour dire que ce n'est pas le nombre qui est le plus important mais le niveau des incidents et la démarche de progrès mise en place pour éviter qu'un même type «d'évènements» ne se reproduise.

2. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 2 juillet 2004

Monsieur Niquet reprend la parole, il fait part des noms des personnes excusées de leur absence à cette réunion et demande s'il n'y a pas de remarques sur le compte rendu de l'assemblée générale précédente et annonce après avoir demandé un vote à main levée, le compte rendu de l'assemblée générale du 02 juillet 2004 est adopté à l'unanimité.

### **3. Commission d'information de Valduc**

Monsieur Thabard, directeur du SIRACEDPC à la Préfecture, remercie d'abord Monsieur Niquet pour son activité à la Seiva depuis 1996.

Monsieur Thabard informe l'assemblée qu'une commission d'information auprès du CEA/Valduc a été créée par arrêté ministériel du 8 septembre 2004 conformément au décret de 2001.(voir en pièce jointe la copie de cet arrêté).

Monsieur Niquet demande le positionnement officiel de la SEIVA par rapport à l'agrément "association de protection de l'environnement", nécessaire pour figurer dans la liste des membres de la CI : la protection de l'environnement n'est pas l'objet de la SEIVA. Le dernier conseil d'administration s'est d'ailleurs interrogé sur l'utilité d'un tel agrément. Il propose de constituer un groupe de travail SEIVA / CI sur ces questions.

Monsieur Masson signale qu'il proposera au Comité Valduc de ne pas demander l'agrément et à son conseil de ne pas participer à la CI. Monsieur Niquet demande qu'on se mette d'accord pour un groupe de travail concernant le protocole. Une date est arrêtée : vendredi 11 mars à 14 h 30. Seront présents Monsieur Masson, Monsieur Finot, Monsieur Thabard, Monsieur Pascal et Monsieur Niquet.

Il est important que les commissions d'information parlent d'une seule voix : CSNV, CEA et SEIVA.

La question d'une même présidence pour la SEIVA et la CI est évoquée.

#### **4. Nouvelle présidence de la SEIVA**

La parole est maintenant à Eric Finot, nouveau Président de la SEIVA :

Je m'inscris dans la continuité des travaux de Gérard Niquet. Comme lui, je suis universitaire, maître de conférences en Physique. De part ma profession, je peux apporter d'une part une démarche scientifique et une rigueur dans l'analyse et d'autre part, une certaine indépendance d'esprit : je ne suis ni attaché à un parti politique et ni militant d'une association.

La crédibilité de la SEIVA passe avant tout par son indépendance et son objectivité, ce sont des valeurs importantes surtout à une période où nous aurons à gérer la cohabitation avec une commission d'information parallèle ou gigogne, nous aurons l'occasion d'en discuter

Mon souhait est de maintenir le cap de la SEIVA et de faire avancer encore davantage la structure dans ses 3 objectifs principaux.

La surveillance de l'environnement autour de Valduc constitue pour nous la première mission. Nous devons continuer les campagnes d'analyses et les contre expertises. C'est une organisation désormais bien rodée mais il est important de rester vigilant sur ce point. Nous devons nous assurer que les rejets autour de Valduc continuent encore à baisser.

La deuxième priorité est d'analyser les impacts de Valduc sur l'économie locale. C'est peut être un point qui mérite d'être mieux connu du public. Beaucoup de données ont été accumulées au cours de ces 10 dernières années dans le bureau. Faire un tableau de bord des emplois, des logements, des infrastructures pour suivre l'évolution temporelle m'apparaît nécessaire, surtout à une période où le chômage touche de plein fouet notre société. Est on dans une période de désertification ou observe ton un retour dans les petites communes ? Quel est le rôle du CEA ? Voilà peut être des points de vue à discuter.

Enfin un rôle important de la SEIVA est d'informer. Il est primordial de bien communiquer avec la population par le biais de conférence, de visite qui sont toujours bien appréciés. Par le bulletin Savoir et Comprendre. Deux bulletins par an semblent nécessaires. Ce que j'aimerais, c'est que cette communication devienne interactive, que la population nous fasse part de leurs commentaires de leurs observations. Le développement d'un site Internet devrait faciliter l'échange de l'information, la communication par l'anonymat devrait beaucoup nous aider dans cette démarche de rétroaction.

Alors comment je vois mon rôle à la présidence de la SEIVA dans ce contexte : Tout d'abord : motiver les discussions des différentes commissions environnement, économique ou information.

- Mettre en place un climat serein et positif et constructif dans le respect de chacun.
- Faire que l'information circule et soit bien reçue par les personnes concernées.
- Assurer que la SEIVA et ses opinions soient représentées au delà de nos réunions.

Je crois qu'on peut affirmer sans hésiter que la SEIVA est une structure désormais reconnue et appréciée par la population. Elle le doit beaucoup au dynamisme de Gérard Niquet. Tout le monde ici œuvre désormais pour améliorer « le mieux vivre ensemble » autour de Valduc. J'essaierais que cet esprit constructif de dialogue perdure. On peut être constructif sans nécessairement être complaisant ni fermer les yeux. Le succès de la SEIVA sera bâti autour de l'indépendance et l'objectivité. Comptez sur moi pour essayer de faire respecter ces valeurs. J'espère être en mesure de prolonger, avec vous tous, le travail colossal effectué par Gérard Niquet.

## **5. Les travaux de la SEIVA – 2<sup>ème</sup> semestre 2004**

### **Commission environnement**

Monsieur Constant, responsable de la Commission Environnement SEIVA, présente la commission du 22 novembre 2004 dont le thème était le futur magasin de matières nucléaires de Valduc, dénommé MM05. Ce bâtiment portera le n°234, sa superficie sera de 5000 m<sup>2</sup>. C'est le plus gros chantier du centre depuis sa construction. Dans ce magasin seront regroupées toutes les matières radioactives nobles (la matière première : plutonium Pu et Uranium U). Le bâtiment doit répondre à des exigences actualisées de sûreté (risques de séisme, de chute d'avion, d'incendie, d'inondation, de criticité...).

### **Commission économie**

Monsieur Caignol, responsable de la Commission Economie SEIVA, dresse un bilan de la commission du 1<sup>er</sup> décembre : l'évolution des effectifs, le recrutement, les lieux d'habitation des salariés. la sous-traitance, et le budget. Monsieur Caignol demande que les sujets des prochaines commissions soient : la valorisation de la recherche, l'impact de la certification ISO 14001 et les impacts indirects : tourisme, équipements...

### **Commission information**

Catherine Saut, chargée de mission à la SEIVA présente le prochain numéro de Savoir et Comprendre : celui-ci serait un bilan des 9 années écoulées depuis le début de la SEIVA.

Différentes personnes ayant participé à la SEIVA seront interviewées. La parution serait pour le début 2005.

### **Proposition de contenu :**

**Question : Quel bilan tireriez-vous des 9 ans d'existence de la SEIVA ?**

Jacques BAREL, Préfet de Bourgogne en 1996

Paul RONCIERE, Préfet actuel

Alain GOUROD, Directeur de Valduc en 1996

Jean-François SORNEIN, Directeur actuel

Christine YVRAY-PETIT, Assistante communication du Directeur

Gérard NIQUET, Président de la SEIVA

La parole à un élu et un associatif de la SEIVA

### **9 années d'actions**

Suivi de la radioactivité autour du centre, par Isabelle GIRARD-FROSSARD, responsable de la commission analyses

Etude de l'impact économique, par Alain CAIGNOL, responsable de la commission économie

Etude de l'impact environnemental, par Henri CONSTANT, responsable de la commission environnement

### **1996-2004 : les événements marquants du centre et des alentours**

Sous forme de chronologie - Exemples :

- Etude de la CRII RAD pour le Conseil Général de Côte d'Or
- Arrivée des équipes de recherche de Bruyères-le-Chatel : passage d'une unité de production à une unité de production et de recherche
- Mise en place du plan Vigipirate renforcé
- Obtention de la certification ISO 14001 : mise en place du tri sélectif, d'une déchetterie, d'un compostage
- Création du Pays Seine et Tilles en Bourgogne
- etc ...

### **Les événements à venir**

2005 : Chauffage d'une partie du centre CEA par la chaufferie paille du GAEC Schneider, Livraison du nouveau bâtiment de stockage des matières nucléaires enterré MM05, ...

2006



2010

etc ...

Les Savoir et Comprendre de 2005 sont prévus pour avril et septembre.

## **5. Bilan financier**

Catherine Saut nous présente les comptes pour Monsieur Masson. ( voir annexe jointe )

Les financeurs sont : la DRIRE (ministère de l'industrie ), le Conseil Général et le CNASEA (salaires). Catherine Saut fait remarquer que la subvention demandée au Conseil Régional n'a pas été accordée en 2004, aussi il est demandé à la DRIRE une subvention supplémentaire en 2005.

Michel Pascal signale qu'en l'absence d'activités supplémentaires en 2005, cette somme ne pourra être accordée. Il souhaite des explications, nécessaires pour argumenter une telle augmentation de subvention.

Monsieur Niquet demande qui s'oppose au bilan financier de 2004 ? et qui s'oppose ou ne prend pas part au vote pour le budget prévisionnel de 2005 ? La DRIRE ne prend pas part au vote de ce dernier.

## **6. Projets 2005**

Monsieur Finot, nouveau Président de la SEIVA, présente un certain nombre de projets.

**Commissions** : Deux commissions Environnement et Economie auront lieu en 2005, qui feront l'objet d'un article dans les deux Savoir et Comprendre qui sortiront en 2005.

**Visites : Christine Yvray Petit prend la parole ; le point sur l'état d'avancement du chantier MM05 sera abordé lors des visites. Le CEA propose 3 thèmes de visite :**

- Gestion des déchets tritiés
- Installation de recyclage des déchets de plutonium
- Réacteurs expérimentaux et accélérateurs, thème choisi pour la visite du mois de mars 2005.

**Conférence : La SEIVA n'a pas encore statué sur les conférenciers. Il est prévu un colloque ANCLI à Dijon les 14 et 15 septembre 2005 ayant pour thème la sûreté et la sécurité.**

**Internet : Monsieur Finot ajoute qu'un site internet devant être mis en place prochainement il serait opportun de donner des informations plus complètes et plus nombreuses.**

**Prochaine assemblée générale : La prochaine Commission d'Information aura lieu le 6 juin à Frénois à 14 h 30. La prochaine Assemblée Générale de la SEIVA est fixée à la suite de celle ci :**

**Le LUNDI 6 JUIN à 15h30 à FRENOIS.**

Monsieur Niquet clôt la réunion en remerciant les personnes présentes d'être venus.

Compte-rendu visé par le Président

Date :

Signature :

#### ANNEXE

Date	Bât	INES	Description
20/01/04	119	0	<b>Détection de faibles traces de plutonium sur la face extérieure d'une Boîte à Gants</b>  Légère détérioration du niveau d'étanchéité d'une enceinte de confinement due au vieillissement de la structure des boîtes à gants sous l'effet des rayonnements et des contraintes mécaniques. L'ensemble des contrôles n'a révélé aucune trace de contamination. L'exploitation de ce type de boîte à gants a été arrêtée et leur remplacement programmé.
27/01/04	137	0	<b>Fonctionnement dégradé de la détection automatique d'incendie dû à une surtension</b>  Une surtension a provoqué la perte simultanée des trois alimentations électriques des baies du système de détection automatique d'incendie. Le système d'alimentation par batterie (autonomie de 12 heures) a permis le maintien du système de détection. Cet événement n'a pas entraîné de sortie du référentiel de sécurité, mais comme plusieurs dysfonctionnements de même nature ont été enregistrés depuis un an, il a fait l'objet d'une déclaration.
17/02/04	134	0	<b>Présence de contamination sur l'extrémité d'un tuyau sur un colis nucléaire en provenance de base militaire</b>  Dans le cadre des opérations de contrôles des sous-ensembles nucléaires de retour de base militaire, une contamination de surface a été détectée à l'extrémité d'un tuyau de la pièce. Cet événement n'a eu aucune conséquence sur le plan radiologique mais a fait l'objet d'une déclaration en raison d'une sortie du régime de fonctionnement autorisé.
01/03/04	137	0	Epanchage d'eau tritium dans l'installation

			<p>Suite au déclenchement d'une alarme inondation au PC sécurité du centre, l'équipe d'intervention a constaté un épandage localisé d'eau du à la mise en charge du réseau de collecte des effluents actifs faiblement contaminés de l'installation. Les différentes zones d'eau ont été asséchées. Aucune contamination anormale des locaux n'a été constatée. Cet événement considéré comme significatif a fait l'objet d'une déclaration.</p>
14/04/04	124	0	<p>Piqûre à la main droite d'un agent d'entreprise sous-traitante par une écharde métallique contaminée au plutonium</p> <p>Au cours d'une opération sur matériau nucléaire, un salarié d'entreprise sous-traitante s'est piqué à l'index de la main droite avec une écharde métallique légèrement contaminée au plutonium qui a percé ses équipements de protection. Après contrôle et décontamination sur place, la personne a reçu des soins complémentaires au centre hospitalier de Dijon et a regagné son domicile le jour même. Cet événement considéré comme significatif a fait l'objet d'une déclaration.</p>
05/05/04	Centre	0	<p>Absence temporaire et partielle de la télésurveillance du site suite à des contrôles après une intervention</p> <p>Suite à des contrôles après une intervention sur la télésurveillance, une défaillance technique a entraîné l'absence temporaire et partielle de la télésurveillance du centre. Un arrêt des opérations d'exploitation des installations concernées a été demandé et des rondes spécifiques de surveillance ont été déployées durant le laps de temps nécessaire à un retour à la normale. Cet événement considéré comme significatif a fait l'objet d'une déclaration .</p>
25/06/04	010	1	<p>D débordement de solution liquide contenant du plutonium</p> <p>Au cours d'une opération de transfert d'une solution contenant du plutonium, un débordement accidentel a conduit à la dispersion de 0.5 litres de ce liquide dans le fond de l'enceinte étanche qui abrite le procédé. Au cours des opérations de récupération du liquide, un défaut d'étanchéité a été constaté sur l'enceinte de confinement, entraînant une contamination externe limitée pour les quatre salariés présents dans le local de travail. Ces derniers ont été immédiatement décontaminés et les contrôles réalisés ont montré l'absence de contamination résiduelle. Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7.</p>
30/07/04	Centre	1	<p><b>Absence temporaire de télésurveillance de 3 bâtiments (118-168 &amp; 121), consécutive à une défaillance de liaison informatique</b></p> <p>Un défaut d'exploitation du système de télésurveillance de 3 bâtiments consécutif à une défaillance de liaison informatique, a conduit à une situation dégradée de la télésurveillance de ces installations pendant une durée de six heures. Cet événement survenu en dehors des heures ouvrées n'a eu aucune conséquence mais a été classé niveau 1 de l'échelle INES compte tenu des critères de surveillance des fonctions de sûreté des installations.</p>

**06/08/04 137 1 Contamination au tritium suite à une opération de maintenance sur un équipement de BâG qui a entraîné une dispersion locale de poussières sur le sol**

Une contamination au tritium par des poussières métalliques au sol d'une partie d'une installation a été mise en évidence lors du contrôle systématique des eaux de lavage de cette installation. Cette anomalie a eu pour origine une opération de maintenance sur un équipement de boîte à gants qui a entraîné une dispersion locale de poussières sur le sol. Un nettoyage de la surface concernée a été effectué. Cet événement n'a eu aucune conséquence pour le personnel ni pour l'environnement. Compte tenu des critères de surveillance des fonctions de sécurité des installations, il a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

**12/10/04 124 0 Contamination de 2 opérateurs lors d'une opération de transfert de colis de déchets**

Lors du transfert de colis de déchets en vue de leur expédition vers l'ANDRA, une contamination atmosphérique a été détectée suite à une rupture du conditionnement vinyle et a déclenché une alarme sonore. Les deux opérateurs présents se sont immédiatement contrôlés et ont détecté la présence d'une contamination alpha au niveau de leurs chaussures et vêtements. Les opérateurs ont été pris en charge par le service de radioprotection et des prélèvements nasaux ont été effectués. Les contrôles anthropo-gammamétriques se sont révélés négatifs. Les locaux ont été assainis. Cet événement a été classé au niveau 0 de l'échelle INES.

**25/10/04 118 0 Lors d'opérations d'expertise, deux produits entreposés dans l'alvéole 221 de la cellule 22 ont été recomptés par calorimétrie, d'où un écart constaté par rapport au domaine de fonctionnement autorisé**

A l'occasion d'opérations d'expertises sur deux produits entreposés dans l'attente de recyclage, une anomalie a été constatée sur la quantité de plutonium présente dans un conteneur. Un écart a été constaté entre la masse de matière comptabilisée et le résultat de la mesure effectuée, entraînant le dépassement de la masse totale de plutonium autorisée pour ce conteneur. Le produit a été immédiatement reconditionné conformément au référentiel autorisé. Cet événement n'a eu aucune conséquence ni pour les travailleurs ni pour l'environnement et a été classé au niveau 0 de l'échelle INES

**16/11/04 118 1 Lors d'une opération de contrôle, un écart a été constaté sur la quantité de plutonium présente dans un conteneur entraînant un dépassement de la masse totale de plutonium autorisée**

A l'occasion d'opérations d'une opération de contrôle, une anomalie a été constatée sur la quantité de plutonium présente dans un conteneur. Un écart a été constaté entre la masse de matière comptabilisée et le résultat de la mesure effectuée, entraînant le dépassement de la masse totale de plutonium autorisée pour ce conteneur. Le produit a été

immédiatement reconditionné conformément au référentiel autorisé.  
Cet événement n'a eu aucune conséquence ni pour le personnel ni pour l'environnement et a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

**25/11/04 118 0 Présence d'une solution contenant du plutonium à l'intérieur d'une double enveloppe en vinyle assurant le confinement autour des canalisations de transfert entre boîtes à gants**

Lors d'une opération de transfert entre deux boîtes à gants d'une solution contenant du plutonium, la canalisation de transfert s'est rompue. Quelques litres de cette solution se sont écoulés en dehors du tuyau de récupération et se sont accumulés pour partie, dans la double enveloppe en vinyle entourant l'ensemble des tuyaux.

La solution a été récupérée et réintroduite en boîte à gants. Cet événement n'a eu aucune conséquence pour le personnel, ni pour l'environnement. Il a été classé au niveau 0 de l'échelle INES.